

1893

Interligne

AUX CONTRIBUABLES

DU COMTÉ DE L'ISLET

MESSIEURS,

Je vous demande votre suffrage à l'élection qui aura lieu le 5 janvier courant.

J'ai eu peu de temps pour vous rencontrer, et je crois qu'il convient que je vous expose par écrit les raisons pour lesquelles je crois avoir titre à votre confiance.

RÉFORMES DANS LE TARIF.

Je suis résolu à faire tous mes efforts pour obtenir des réformes et des changements dans le tarif, de nature à permettre à la classe agricole d'acheter à meilleur marché les choses dont elle a besoin et de vendre plus cher les produits du sol.

Les manufacturiers des grandes villes, qui réalisent des centaines de mille piastres de profits par année, au moyen du tarif actuel, s'opposent à ces réformes. Ils se sont organisés en association et sans distinction de parti ils appuient le gouvernement dont la politique fait leur fortune.

A leur point de vue, ils ont raison. La politique dite nationale adoptée en 1879, dans le but de favoriser l'établissement et le développement de nos industries, en empêchant les produits industriels étrangers d'entrer au Canada, n'a plus aujourd'hui la même raison d'être. Les intérêts des manufacturiers ont été assez longtemps protégés : l'heure est venue de protéger les intérêts de l'agriculture.

L'intérêt des manufacturiers et des industriels est de tenir le marché Canadien fermé aux produits manufacturiers des Etats-Unis afin de vendre plus cher leurs propres produits.

L'intérêt du cultivateur canadien est de travailler à se faire ouvrir le marché américain, afin d'y vendre plus cher les produits agricoles.

Nous avons, pour notre beurre et notre fromage, le marché anglais, qui est précieux et que nous conserverons toujours, car il est ouvert à toutes les nations comme à nous.

Faisons en sorte que le marché américain qui nous est pratiquement fermé, nous soit ouvert, afin que nous puissions y vendre nos chevaux, nos patates, nos œufs, nos volailles, etc.